



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPÉENNES

AMBASSADE DE FRANCE AU GABON

FICHE GABON

I- Organisation de l'enseignement supérieur

Ministère de tutelle : ministère de l'Enseignement Supérieur.

L'enseignement supérieur au Gabon en 2008 est assuré par trois universités publiques, différentes grandes écoles ainsi que quelques établissements privés. Le basculement vers le système LMD se fait progressivement, certains établissements étant plus avancés que d'autres dans cette réforme.

Le Gabon fait partie de la zone CEMAC (Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale), qui tente entre autres d'harmoniser le système LMD entre les différents états membres.

Les établissements publics actuels.

Université Omar Bongo (UOB) : créée en 1971 à Libreville, l'UOB a longtemps regroupé l'ensemble des établissements supérieurs publics. Plusieurs établissements en ont ensuite été détachés pour donner naissance à des universités (USTM, USS) ou à des Grandes Ecoles.

L'UOB comporte actuellement :

- la Faculté de Droit et des Sciences Économiques (FDSE).
- la Faculté de Lettres et des Sciences Humaines (FLSH).

12 000 étudiants ont été inscrits à l'UOB à la rentrée 2007.

Université des Sciences et Techniques de Masuku (USTM) : fondée en 1986 à Franceville, l'USTM comprend :

- la Faculté des Sciences *880 étudiants*
Chimie, biologie, géologie.
Mathématiques-physique.
Physique-chimie.
- l'École Polytechnique de Masuku (EPM) *360 étudiants*
5 DUT : Génie Industriel et Maintenance (GIM)
Diagnostics et Interventions sur Équipements et Systèmes (DIES)
Génie Civil (GC)
Génie Électrique et Informatique Industrielle (GEII)
Génie Télécommunications et réseaux (GTR)
9 licences professionnelles sont prévues pour la rentrée 2009.
2 formations ingénieurs : Électro-mécanique (EM).
Génie civil (GC).
- L'Institut National Supérieur d'Agronomie et de Biotechnologies (INSAB) *110 étudiants*
Dut en Techniques Agricoles.
Ingénieur Agronome.

Université des Sciences de la Santé (USS) : créée en 2002 à la suite de la scission de l'UOB, elle ne comprend qu'un établissement : la Faculté de Médecine. Formations : Médecins, Sages Femmes, Techniciens Supérieurs en Biologie Médicale, Techniciens Supérieurs en Anesthésie et Réanimation.

Grandes Écoles de Libreville :

- École Nationale des Eaux et Forêts (ENEF).
- École Normale Supérieure (ENS).
- École Normale Supérieure de l'Enseignement Technique (ENSET).
- Institut Universitaire des Sciences de l'Organisation (IUSO).
- Institut National des Sciences de Gestion (INSG).
- Institut Supérieur de Technologie (IST).

Les établissements privés actuels.

De nombreux instituts privés dispensent des formations, principalement dans le secteur tertiaire (niveau BTS).

L'Institut des Techniques Avancées (ITA) propose, en plus de formations tertiaires, des BTS du secteur industriel (réseaux et télécommunications, Électronique-Informatique, Électrotechnique, Maintenance Industrielle, Génie Civil).

II- Perspectives du système d'enseignement supérieur.

Quatre nouveaux établissements sont prévus pour la rentrée 2010 :

- Franceville : Ecole des Mines.
- Oyem : INSAB de Franceville transféré à Oyem, Institut Supérieur d'Environnement et de Biodiversité (ISEB), Institut des Sciences Alimentaires (ISA).
- Port Gentil : INSG de Libreville transféré à Port Gentil, Institut Supérieur du Pétrole et de Chimie Appliquée (ISPCA), Institut d'Études Océaniques et Halieutiques (IEOH), École Supérieure de Commerce (ESC).
- Mouila : Institut Supérieur des Métiers de L'Hôtellerie et du Tourisme (ISMHD), Institut Supérieur des Arts, des Métiers et du Patrimoine (ISAMP), École d'Architecture et d'Urbanisme (EAU).

Ce programme ambitieux nécessite, outre la construction des nouveaux locaux, un plan de formation pour les futurs enseignants-chercheurs de ces établissements.

III- Coopération existante avec les établissements d'enseignement supérieur français.

Pour l'année 2007, des conventions de subventions inter-universitaires ont été signées entre les établissements suivants :

- FLSH UOB/Université Lyon 2 : Convention signée par M. Decamps le 15/03/07 (Convention N° 961/2007)	9 000 €
- INSG/IAE - Université Nancy 2 : (Convention N° 2909/2007)	8 000 €
- Faculté de Droit UOB/FAC DSEG Université Nancy 2 : (N° 4761/2007 – mandatée le 16/11/07)	15 000 €
- UOB/Muséum National d'Histoire Naturelle Paris 5 ^{ème} : (Convention N° 3319/2007 – mandatée le 23/11/07)	15 000 €
- USTM/Université de Montpellier 2 : « Institut des Biomolécules Max Mousseron » (Convention N° 4965/2007 – mandatée le 23/11/07)	5 000 €
- IST/Université Bordeaux I en 2006 : (Convention N° 5009/2007 – mandatée le 03/12/07)	8 000 €
- EPM/Institut National des Sciences Appliquées de Lyon : (Convention N°4762 – mandatée le 03/12/07)	16 000 €
- USS/Université de Limoges : (Convention N°5037 – mandatée le 03/12/07)	6 000 €
- INSG/Université de Caen : (Convention N° 5208 – mandatée le 06/12/07)	6 000 €
- AUF Campus Numérique Francophone/SCAC : (Convention 5295 – mandatée le 07/12/07)	6 000 €

IV- Principales coopérations universitaires avec les établissements d'enseignement supérieur des autres pays.

Le Canada avait eu une coopération très active avec le Gabon dans les années 1980. Après un certain retrait il semble revenir sous forme de projets de mise en place de masters avec l'Université de Laval.

La Chine, très présente dans l'exploitation forestière et l'agro-alimentaire, développe aussi une certaine coopération universitaire par l'octroi notamment de bourses d'études dans son pays.

V- Orientation à donner à de nouvelles actions de coopération.

Un effort tout particulier doit être porté dans le secteur industriel.

Le Gabon possède d'importantes ressources en pétrole, mines (manganèse, fer ...) et bois. Une grande partie du milieu industriel gabonais s'appuie sur ces ressources.

Si les domaines des sciences humaines sont convenablement pourvus en enseignants, dans le domaine industriel l'enseignement supérieur gabonais manque de titulaires d'un doctorat.

Il serait souhaitable de développer une recherche appliquée sur contrats industriels gabonais, des laboratoires français et des laboratoires gabonais. But : développer sur le territoire gabonais des actions de recherche appliquées directement utiles au milieu industriel local.

Par ailleurs, il semble important d'appuyer l'Ecole Polytechnique pour le développement de travaux pratiques liés notamment à la création de nouvelles licences professionnelles.

VI- Contacts utiles.

Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC)

Ambassade de France
BP 2105 Libreville
Gabon
Tél. (00 241) 79.70.00/01
Fax : (00 241) 79.70.39

Université Omar Bongo :

Recteur : Fidèle Pierre Nze Nguema
Tél. (00 241) 73 20 33
Fax : (00 241) 73 41 01

Université des Sciences et Techniques de Masuku

BP 941 Franceville
Recteur : Jacques Lébibé
Tél./fax : (00241) 67 74 49

Université des Sciences de la Santé

BP 18231 Owendo
Rectorat :
Tél. (00 241) 70 28 20
Fax : (00 241) 70 28 19

École Nationale des Eaux et Forêts

BP 3960 Libreville
Tél. (00 241) 48 02 12
Fax : (00 241) 48 02 11
Courriel : enef@inet.ga

École Normale Supérieure

BP 17009 Libreville
Tél. (00 241) 73 31 59
Fax : (00 241) 73 31 61
Site : www.ens.ga.refer.org

École Normale Supérieure de l'Enseignement Technique

BP 3989 Libreville
Tél. (00 241) 73 29 88
Fax : (00 241) 44 39 85

Mise à jour : août 2008